

Masseurs-kinésithérapeutes : enquête sur l'exercice mixte



© 2021 Les Echos Publishing

L'enquête réalisée par le Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes par l'intermédiaire de son Observatoire de la démographie a été effectuée sous forme de questionnaire envoyé à tous les kinésithérapeutes, auquel 15,6 % ont répondu.

Il leur était demandé, outre des informations générales sur leur personne (âge, sexe, collège d'inscription à l'Ordre : libéral ou salarié), les données de ceux pratiquant un exercice mixte, leur motivation et les freins à cette mixité. 29,4 % ont déclaré souhaiter avoir un exercice mixte. Et c'est chez les moins de 40 ans et les femmes qu'il est le plus fréquent. 90 % des professionnels libéraux déclarant un exercice mixte sont satisfaits de ce double exercice. Ils apprécient la diversification de l'activité, qui permet d'échapper à la routine et d'être stimulé intellectuellement. En revanche, ils déplorent le montant plancher des cotisations sociales et les difficultés d'organisation de cette double activité, notamment son cadre réglementaire.

Pour consulter l'étude : www.ordremk.fr

© 2021 Les Echos Publishing